



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 23 Mai 2024**

**Le vingt-trois mai deux mil vingt-quatre dans la salle de la Mairie de Beuzeville La Grenier, sous la présidence de Monsieur Gérard CAPOT, Maire.**

**Date de convocation du conseil municipal : 16 Mai 2024**

Nombre de conseillers :

*En exercice* : 15

*Présents* : 13

*Votants* : 13

*Procurations* : 0

Convocation

16 Mai 2024

Délibération Numéro

**2024.23.05.08**

Objet :

**TARIFS CENTRE DE  
LOISIRS**

**A COMPTER DU 1<sup>ER</sup>  
JUILLET 2024**

Membres présents :

M. CAPOT Gérard, M. PAUMELLE Patrice, Mme MICHONNET Pascale, M. AUBER François, Mme MAILLARD Martine, Mme RACINE Claire, M. LEMAISTRE Alain, Mme GEHAN Danielle, Mme CHARDEY Brigitte, M. COURSEAUX Pierrick, M. LEFEVRE Christophe, M. LE CORRE Gérald, Mme PIERRE Angélique

Absents :

M. COULTOUKIS Vassili, Mme LECUYER Marie-Hélène,

Auxiliaire de séance : Mme COLMANT Sabine, Secrétaire de Mairie

Le Président de la séance procède à l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L 2121-15 DU Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal. Madame Danielle GEHAN est désignée pour remplir cette fonction.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte.

Monsieur le Maire propose de revoir la tarification du centre de Loisirs à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2024.

Monsieur le Maire précise que les tarifs n'ont pas été actualisés depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2013.

Monsieur le Maire propose de revaloriser les tarifs actuels de 1.00€ par tranche à savoir :

Quotient familial	Commune		Hors commune	
	1 enfant	2 enfants et +	1 enfant	2 enfants et +
QF < 300 €	9€	8€	11€	10€
300 < QF < 600	12€	11€	14€	13€
600 < QF < 900	14€	13€	16€	15€
900 < QF < 1500	15€	14€	17€	16€
QF > 1500	16€	15€	18€	17€
Non allocataire/ Non renseigné	17€	15€	18€	17€

Le règlement intérieur reste inchangé.

***Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents*** (13 voix pour- 0 voix contre – 0 abstention).

→ **Approuve** les tarifs du Centre de Loisirs ci-dessus énumérés.

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire  
Gérard CAPOT

La Secrétaire de séance  
Danielle GEHAN

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217600907-20240523-2024230508-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/05/2024

Affichage : 28/05/2024

